



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 22 mai 2009,

Réaction de Jérôme CHARRÉ sur le projet de construction d'un immeuble dans le quartier de l'Arc-en-ciel

Il n'aura pas fallu très longtemps pour que la municipalité dirigée par Gérard Ségura considère la décision du Conseil d'Etat comme un blanc-seing pour mettre à mal les principes essentiels de la démocratie locale, pourtant vantée dans le dernier numéro de l'hebdomadaire municipal *Oxygène*.

En effet, nous venons, d'apprendre qu'après les projets de construction de logements collectifs dans plusieurs secteurs pavillonnaire de la ville, dans la rue des Saules notamment, la mairie a déposé un permis de construire pour supprimer l'espace vert prévu dans le cadre du projet de restructuration de la cité Arc-en-ciel.

Conscients de la nécessité de construire des logements dans une ville où la demande est forte, le turn-over faible et les réserves foncières limitées, nous considérons néanmoins que cela doit obligatoirement passer par une concertation avec les riverains.

Aussi, nous pensons que si l'augmentation de l'offre de logements est indispensable et qu'elle a trop longtemps été oubliée, cela doit se faire dans une densification des grands axes suffisamment desservis en transports en commun, en commerces et en services, et non dans des opérations de mitage urbain.

La précipitation dans laquelle l'actuelle majorité s'enferme pour répondre à des promesses massives de logements dans le quartier de l'Arc-en-ciel est incontestablement nuisible. A force de braquer les riverains en lançant ce type de projet en les ignorant, Gérard Ségura met à mal le nécessaire rééquilibrage de la densité de population sur le territoire communal.

Dès lors, nous soutenons sans réserve la mobilisation des habitants du quartier Arc-en-ciel du dimanche 24 mai à 14 heures.

Contact presse :

Jérôme CHARRÉ

Conseiller national du Mouvement Démocrate

contact@jerome-charre.eu / Tél : 06.26.84.56.17